



Wallonie

Commune d'AYWAILLE

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Décret relatif à la gestion et à l'assainissement des sols, le Service public de Wallonie – Direction de l'Assainissement des Sols est saisi d'une demande de projet d'assainissement.

Cette demande est introduite par la S.R.L. PAQUAY-LESPAGNARD, Rue Martinpa, 17 à 4557 Tinlot.

Le terrain concerné est situé **Rue du Chalet, 63/A à 4920 Aywaille** et est cadastré 1^{re} division, section D, n° 48V.

Le projet consiste en l'**assainissement du terrain**.

Le dossier peut être consulté, uniquement sur rendez-vous, les lundis, jeudis et samedis de 9h00 à 12h00, et les mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30, à l'adresse suivante : Service Urbanisme – Rue de la Heid, 8 à 4920 Aywaille, ainsi que sur le site Internet de la Commune d'Aywaille.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de :

Mme Nancy CABARTEUX

téléphone : 04/267.64.60

mail : urbanisme@aywaille.be

dont le bureau se trouve Rue de la Heid, 8 à 4920 Aywaille.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19/06 /2026 au 03 /07 /2026 à l'attention du collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue de la Heid, 8 à 4920 Aywaille,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aywaille.be